Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Précisions sur le statut d'auto entrepreneur

Par Visiteur

Bonjour, est-ce qu'il existe un délai légal obligatoire entre la cessation du statut de gérant (sarl) et celui d'auto-entrepreneur ?
Merci à l'avance de votre réponse.
Cordialement.

Par Visiteur

Cher monsieur,

Bonjour, est-ce qu'il existe un délai légal obligatoire entre la cessation du statut de gérant (sarl) et celui d'auto-entrepreneur ?

Absolument pas.

A partir du moment où suite à la cessation de la SARL, vous n'avez fait l'objet d'aucune interdiction de gérer ou de diriger alors vous pouvez vous inscrire immédiatement en tant qu'auto-entrepreneur.

Très cordialement.

Par Visiteur

Merci de votre réponse rapide.
Cordialement.

Par Visiteur

Cher monsieur,

C'est moi qui vous remercie pour votre confiance,

Très cordialement.